



Aujourd'hui BEAUJEU

Janvier 2025 N°25 A

Mairie de Beaujeu
52, Place de l'Hôtel de Ville
69430 BEAUJEU

Téléphone : 04 74 04 87 75
Messagerie :
mairie@beaujeu.fr
www.beaujeu.fr



Sylvain SOTTON
Maire de BEAUJEU



Beaujolais
Be authentic

Chères Beaujolaises, chers Beaujolais,

Alors que se profile une nouvelle année, regardons ensemble le chemin parcouru et les défis à relever, dans un monde en pleine mutation. Au niveau mondial, l'année écoulée a été marquée par de grands bouleversements. Qu'il s'agisse des tensions géopolitiques, de la guerre aux portes de l'Europe, des impacts du changement climatique, ou des avancées technologiques et médicales, ces événements nous appellent à rester attentifs, mais aussi à espérer. Chaque crise porte en elle les germes d'un renouveau. Sur notre continent, nous avons besoin d'une Europe plus forte et plus solidaire, plus protectrice, qui prenne son destin en main, pour nous aider à surmonter les défis à venir.

À l'échelle nationale, notre pays continue de faire face à des enjeux majeurs. Qu'il s'agisse de la transition écologique, des adaptations nécessaires dans nos services publics ou des défis économiques et sociaux, les discussions, parfois houleuses, la crise politique, témoignent d'une fracture importante. L'année dernière, j'évoquais déjà ces menaces, en précisant que les autorités devraient vite trouver des réponses au risque de faire le nid d'une contestation qui viendrait déstabiliser le socle commun. Un état de fait qui réjouit les ennemis de la démocratie qu'ils soient de l'intérieur, avec certains extrémistes ou de l'extérieur, qui souhaitent affaiblir le monde occidental.

Les urnes ont parlé, le vote a été massif, ce qui est une bonne chose pour notre démocratie, mais il a exprimé clairement une défiance à l'égard du pouvoir. Ces signes doivent faire réagir nos gouvernants qui ne peuvent faire comme si de rien n'était. Plus qu'une adhésion à des idées, cela traduit le sentiment d'injustice, de déclassement ressenti par tous ceux qui, au quotidien, font des efforts et ne s'en sortent plus. En zone rurale, ce vote exprime aussi un sentiment d'abandon. Les gilets jaunes l'avaient mis en lumière mais rien n'a véritablement changé. Les centres de décisions, les services, s'éloignent de plus en plus. Tout se recentre dans de grandes unités urbaines, éloignées de notre quotidien. On regroupe les services pour soi-disant plus d'efficacité... le moindre sujet est prétexte à des études, à l'application de normes...

L'administration centralisatrice est omniprésente, tout doit être réglementé par des personnes de plus en plus éloignées des réalités... Une technostucture qui freine les initiatives, ce que dénoncent également avec force nos agriculteurs !

Dans notre collectivité, nous le vivons aussi, au quotidien. Chaque projet est soumis à de multiples filtres où le bon sens est souvent mis de côté. La lourdeur administrative est telle qu'il nous faut deux à trois fois plus de temps pour voir aboutir un projet, et ce malgré toute la bonne volonté. Malgré ces contraintes, notre commune, à son échelle, doit être un lieu d'ancrage et d'actions concrètes pour bâtir un quotidien à la fois solidaire et innovant.

Ce bulletin est l'occasion de faire un point d'étape sur les multiples projets en cours : les travaux de l'église, du centre de loisirs, du musée, de l'ascenseur de la mairie, de la salle des beaujolais, la vidéo surveillance, la mise en leds de l'ensemble de la commune et les prochaines évolutions attendues. Il y a aussi les travaux « imposés » à la station d'épuration, sur les réseaux, et tous ces autres sujets sur lesquels nous nous investissons : les anciennes tanneries, l'hôtel, l'immeuble place de la fontaine, le développement de l'offre culturelle, les énergies nouvelles, les actions en lien avec l'environnement, le Schéma de Cohérence Territorial, le Plan Local d'urbanisme intercommunal, le plan mobilité, le Plan Alimentaire de Territoire, le Plan de Protection du Risque Inondation, le plan de sauvegarde communal, la candidature Unesco aux sites clunisiens européens... Vous le voyez les sujets ne manquent pas et nous sommes loin d'être exhaustifs. Cela donne lieu à de multiples réunions et de nombreux déplacements chronophages, sans compter les trois ou quatre heures de mails quotidiens !

Je tiens donc à remercier tout particulièrement le conseil municipal qui s'investit sans compter. Je peux vous certifier qu'à Beaujeu ce rôle est particulièrement exigeant par la multitude des projets portés qui relèvent plus des sollicitations d'une petite ville. Un investissement personnel des élus d'autant plus fort que nous ne pouvons financer une structure administrative suffisante pour nous épauler.

Je remercie tout particulièrement le personnel communal qui doit faire face à de multiples arrêts de travail et dont la tâche est de plus en plus ardue, que ce soit au secrétariat ou aux services techniques. Merci à Gilles Séon, jeune retraité, de venir nous épauler. Merci aux bénévoles du Fleurissement. Merci à ceux qui désherbent devant eux, dans un esprit citoyen, pour nous aider dans le défi du zéro phyto... Merci aux membres des associations qui s'investissent pour animer notre belle commune...

S'il est naturel de ressentir des inquiétudes face à un monde qui change si vite, notre force réside dans notre capacité à innover tout en restant fidèles à nos valeurs : solidarité, entraide, respect et ambition. En ce début d'année, je vous invite, à poursuivre cette dynamique. Continuons à dialoguer, à coopérer, à imaginer ensemble des solutions qui reflètent notre identité et nos aspirations.

Que 2025 soit pour chacun d'entre vous une année de sérénité, de réussite et d'épanouissement. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Ensemble, continuons d'avancer avec détermination et espoir.

Avec toute mon amitié,

Votre Maire, Sylvain SOTTON

L'actualité, en bref...

Les immeubles Place de la fontaine Clémentine.

674 000 € HT, c'est le coût estimé de la déconstruction de deux immeubles Place de la Fontaine Clémentine. Rappelons que les études structures ont démontré qu'à côté de l'immeuble brûlé, le bâtiment mitoyen était trop imbriqué et qu'il fallait intervenir sur l'ensemble de l'ilot. L'architecte des bâtiments de France a validé le projet mais ce dernier fut de nouveau retardé par une inflation démesurée des coûts début 2024. Pour les intervenants, il a été nécessaire de consolider leur financement. Le nouveau calendrier prévoit de commencer les travaux en avril à l'issue des travaux préparatoires, dont la déconnexion des réseaux, déjà en cours.

Cette démolition sera conduite par l'Etablissement Public Ouest Rhodanien, organisme public spécialisé dans les démolitions, dépollution de sites qu'ils soient industriels ou à vocation d'habitat. Une fois le terrain remis à nu, le ténement foncier sera cédé à l'OPAC (aujourd'hui Deux fleuves habitat Rhône) qui s'occupera de la reconstruction. Le coût est désormais de plus de 3 millions d'euros et bénéficie d'une aide de l'Etat, d'une décote consentie par EPORA et d'une subvention d'équilibre de la commune à hauteur de 228 000 €.

Pour mémoire, initialement la commune s'était positionnée avec son droit de préemption pour éviter que l'immeuble ne parte dans une vente à la découpe et ne fasse l'objet d'une réhabilitation « hasardeuse », susceptible à terme de créer des nuisances... L'organisme SEMCODA s'était alors substitué à la procédure communale et avait déposé un permis de construire. L'opération était en bonne voie, mais la Semcod, qui a eu des problèmes financiers avec trop d'actions engagées, a dû se retirer du projet, comme aux

Ardillats, ou sur d'autres sites du Rhône. C'est alors que l'incendie est venu modifier la nature même de l'opération apportant son lot de complications et nécessitant de nouveaux opérateurs.

Même si pour les investisseurs l'opération est compliquée à mettre en œuvre, ce nouveau bâtiment est important pour la commune. Il permettra d'avoir dix-neuf logements, aux nouvelles normes environnementales, accessibles par un ascenseur, ce qui répondra à la demande, souvent exprimée par les personnes âgées : pouvoir regagner le centre-ville. La présence de tous les commerces au pied d'immeuble sera également bénéfique pour l'activité locale.

Ce type d'opération, en zone rurale est toujours financé avec une aide communale ce qui démontre, si besoin était, que la commune doit choisir ses cibles et ne peut intervenir sur tous les immeubles à réhabiliter.

C'est ainsi que nous travaillons toujours sur le secteur des tanneries en recherchant cette fois un investisseur qui souhaiterait réaliser des logements pour accueillir des familles, soit en locatif, soit en accession à la propriété. Le marché de la construction étant actuellement compliqué dans les grandes villes, de nouvelles opportunités semblent se dessiner... Là aussi, il faut savoir faire preuve de patience ce qui n'empêche pas de toujours être volontaire et de remettre l'ouvrage sur le métier. Comme pour l'opération Fontaine Clémentine, la classification Petite ville de demain est une chance pour notre commune afin de donner plus de visibilité à Beaujeu !

Vente de biens communaux :

La commune a décidé de mettre en vente un appartement et la maison à côté de la gendarmerie.

L'appartement, dans l'immeuble reconstruit derrière le théâtre, était prévu initialement avec le plateau du cabinet dentaire. Cependant, l'investissement global dépassait les possibilités financières des jeunes dentistes qui s'installaient. L'appartement n'avait donc pas été terminé. Le temps s'étant écoulé, une nouvelle estimation du logement a été réalisée sur laquelle les dentistes ont pu se positionner. Leur projet initial reste le même : Accueillir un dentiste remplaçant de temps en temps ou un nouveau dentiste. L'enjeu est donc important pour la commune alors que cette profession, comme pour les médecins, traverse une crise importante et que l'on commence à observer une désertification dans les territoires ruraux.

Finances locales

Dernièrement, le congrès des Maires de France a vu s'exprimer une fronde des Maires qui doivent de nouveau assumer des restrictions budgétaires. Après la baisse des dotations sous le mandat Hollande, après la Crise du Covid et l'inflation des prix qui a suivi, après une hausse démesurée des coûts de l'énergie, il est de nouveau demandé un effort aux collectivités.

Les budgets dédiés à l'investissement se sont déjà réduits de plus de 25% ces dernières années de quoi mettre très vite les communes dans le rouge.

Et que dire des normes et des contraintes administratives, pas toujours justifiées, qui rallongent les délais et la facture ! Heureux, qui comme le président de la République peut rénover une cathédrale en 5 ans alors que pour nos projets communaux passés au filtre des services, il faudra bientôt autant de temps pour les concevoir et les financer, avant de mettre le premier coup de pioche. Dans ces méandres administratifs ; Il faut savoir garder le cap, faire preuve de volonté, pour donner l'impulsion indispensable.

Beaujeu nécessiterait encore au moins neuf millions d'investissement pour se remettre à niveau (c'est en tous les cas l'enveloppe des projets en attentes).

La maison à côté de la gendarmerie a été vendue. Initialement, elle avait été achetée par la commune pour permettre l'installation des bureaux de la gendarmerie de manière à séparer la partie bureau de la partie logements des familles. La mise en vente aurait pu permettre l'installation de nouvelles activités mais aucune offre dans ce sens n'étant arrivée, l'acquéreur aménagera plusieurs logements.

Actuellement, il est toujours proposé à la vente l'ancienne gendarmerie. Les offres ne correspondant pas aux estimations nous pourrions opter pour une réhabilitation dans le cadre d'une société foncière qui associeraient la Communauté de Communes, La SERL et le Département...

A suivre....

Si nous voulons arriver au terme de cet ambitieux programme avec une capacité d'investissement suffisante, il nous faut étaler les projets et maximiser pour chacun, les possibilités de subventions. Aller plus vite serait téméraire, en moins de deux ans nous n'aurions plus aucune marge de manœuvre. Actuellement, si notre trésorerie semble confortable, ceci est uniquement dû au décalage dans la réalisation des travaux. Compte tenu des projets lancés en 2025, des engagements financiers contractés, notre trésorerie devrait vite revenir à la normale en conservant simplement les marges de manœuvre suffisantes pour lancer de nouveaux projets sans avoir recours à une ligne de trésorerie.

Nous portons encore deux emprunts, l'un pour le terrain de la chevalière où ont été implantées les deux casernes, qui devrait prochainement s'éteindre, l'autre contracté lors de la rénovation complète de l'école élémentaire. Dans les circonstances actuelles, avec les incertitudes qui pèsent sur nos budgets, nous privilégions une gestion saine qui a conduit à désendetter la commune pour avoir la capacité de porter un projet important à moyen terme (voir article aménagement du centre ville).

Les travaux à venir...

Aménagement du centre-ville

Pour aménager le centre ville, les études font apparaître un budget de plus de 2 000 000 € HT. Cependant ces chiffrages, que ce soit dans le cadre de l'étude petite ville de demain (de l'agence d'urbanisme de Lyon) ou les approches de l'aide technique départementale, tous proposent des solutions d'aménagement loin de faire l'unanimité : agrandir les trottoirs, mettre la rue en sens unique, certes, mais privilégier des espaces pour déambuler devant les vitrines, c'est supprimer le stationnement du week-end... re-végétaliser une partie de la place Marius Audin, vers la boulangerie et le Bacchus, certes, mais, là encore, c'est supprimer les stationnements et ce n'est pas forcément possible avec les réseaux. Même si les bureaux d'études donnent des exemples probants de ces aménagements pour la redynamisation du commerce, avant de lancer un tel projet une concertation publique sera nécessaire.



En attendant, nous nous attachons à lever d'autres incertitudes qui sont de nature à modifier considérablement l'enveloppe financière du projet.

En effet, pour notre commune, le blocage essentiel, que nous traitons ces dernières années est celui du réseau unitaire central vieillissant. L'arrivée massive d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement le rend par moment non conforme, avec des risques de débordements dans le milieu naturel et d'importantes amendes européennes à la clé.

Rénovation de l'Hôtel Anne de Beaujeu :

L'Hôtel-restaurant Anne de Beaujeu, bâtiment historique de la commune, va être rénové grâce à un partenariat entre la Commune et les futurs utilisateurs. Un projet qui permettra de revitaliser cette activité en stimulant le développement économique et touristique de Beaujeu.

Cependant, le coût des travaux étant élevé, la personne initialement intéressée par la reprise de l'hôtel s'est retrouvée confrontée à des contraintes budgétaires. Un accord a donc été trouvé. Grâce à la labellisation « Petite Ville de Demain », la Commune peut bénéficier d'une aide de l'État via le Fonds Friche, ce qui contribuera à financer une partie des travaux nécessaires à la remise à niveau du bâtiment.

Le projet est donc conçu pour répartir les responsabilités : la Commune prendra en charge les travaux de gros œuvres, tels que les façades, la toiture, les planchers, l'isolation et la future preneuse financera les travaux intérieurs.

Pour financer notre intervention, sans amputer nos capacités financières, nous contracterons un emprunt à long terme dont les mensualités seront prises en charge par le loyer. Le principe ayant été accepté par tous, un bail commercial est actuellement en cours de négociation. Les avocats (mis à disposition par la CCSB pour la commune) rédigent actuellement ce contrat. Il permettra à la preneuse d'avoir des garanties et de gérer l'exploitation de l'hôtel-restaurant selon ses souhaits. La Commune conservera ainsi la propriété et pourra s'assurer que la vocation du site reste la même.

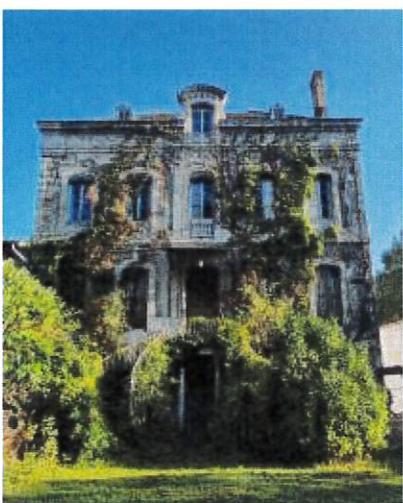
Ajoutons que la motivation et le professionnalisme de notre interlocutrice ont été décisifs dans notre prise de décision. En témoigne le « business plan » de l'entreprise qui lui permet déjà d'avoir le soutien des banques.

Un programme de rénovation a donc été lancé de longue date sur la base d'un contrat d'objectifs avec la police de l'eau et l'agence de l'eau. Il nous oblige à concentrer nos moyens sur ces interventions. Même si, par nature, celles-ci sont peu visibles, il s'agit là d'une des plus fortes dépenses de la commune ces dernières années qui s'ajoutent aux montants des opérations d'aménagement (voir article assainissement).

Sur le centre ville, les hypothèses initiales considéraient que le réseau pouvait agir comme un drain, lors de la montée des eaux de l'Ardière et que d'autres entrées d'eaux claires parasites étaient possibles, au passage sous l'Ardière, Place Clémentine. Pourtant, à priori, les problèmes essentiels seraient plus en amont, rue du pont des pénitents, et au centre du secteur à l'arrivée de la rue Philippe Burnot.

Le passage d'une caméra a cependant fait apparaître plusieurs anomalies sur ce secteur avec des interventions nécessaires : reprise d'un regard, reprises de branchements et manchonnage d'une partie du réseau par l'intérieur. Nous concentrons donc actuellement nos efforts sur ces travaux qui seront réalisés en 2025. Un appareillage de mesure permanent sera également mis en place pour vérifier que le problème est traité. A priori, nous devrions ainsi éviter d'ouvrir une tranchée en plein cœur de la commune pendant plusieurs mois. C'est donc le scénario que nous privilégions pour éviter de fortes nuisances au commerce local.

Toutefois, si ces interventions ne s'avéraient pas satisfaisantes, il nous faudra prévoir l'intégralité du budget estimé et un recours à l'emprunt beaucoup plus important. Dans le cas contraire, nous pourrons avancer plus rapidement sur d'autres opérations. Malgré ces difficultés, l'opération a été anticipée. La situation financière de la commune le permettra (voir article sur les finances publiques). Dans tous les cas, nous sommes convaincus que cette rénovation du centre ville doit être très qualitative. Elle sera l'image de marque de notre Capitale historique du Beaujolais pour améliorer son attractivité !



A n'en pas douter ce nouvel établissement sera un atout majeur pour le développement de Beaujeu. Il viendra compléter l'offre d'hébergement, en attirant une nouvelle clientèle. Il contribuera à la création d'emplois locaux. Pour avancer rapidement, la commune a fait appel à l'agence technique départementale qui nous aide à définir les limites de prestation entre chacun pour lancer le marché de maîtrise d'œuvre.

Ce projet est ambitieux. Il allie patrimoine, modernité et développement local. Il s'inscrit dans notre stratégie de dynamisation du tourisme pour attirer de nouveaux visiteurs. On se plaît même à imaginer, (en dehors de la saison touristique) des offres pour les entreprises. La commune mettant à disposition des salles de réunions, les autres acteurs locaux pouvant proposer des soirées découvertes : dégustation au comptoir beaujolais, visite à la maison du terroir, etc...

Aujourd'hui, chacun souhaite que l'Hôtel-restaurant « Anne de Beaujeu » redevienne rapidement ce lieu incontournable pour le rayonnement de notre ville.

L'actualité en bref...

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La commune a réalisé sur 2024, un Plan Communal de Sauvegarde un document réglementaire obligatoire pour répondre aux situations de crise.

En premier lieu, il identifie les risques. A Beaujeu, ceux liés aux voies de communication, aux mouvements de terrain, aux risques inondation, à l'exposition au radon, aux verglas, à la neige, aux canicules, à l'incendie de forêts, au risque sismique, à l'attentat...

Le document organise le dispositif de crise, le poste de commandement, le niveau d'alerte de la population et les moyens d'informations, l'accueil des personnes suivant les situations (dans les salles communales, dans des gîtes...). Pour chaque risque il précise les moyens disponibles ou à mettre en œuvre (par exemple le recours à des entreprises locales de travaux publics) et les niveaux de responsabilités de chacun. Un document essentiel dont il va falloir s'approprier les directives.

Le PPRNI toujours non validé

Le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation va être mis en place prochainement. Nous avons quelques différences dans l'approche du futur zonage qui est proposé cependant, dans le contexte actuel avec de nombreuses catastrophes liées au réchauffement climatique, il apparaît nécessaire de garder une marge de sécurité. Afin de vous prémunir contre les risques inondations un diagnostic peut être conduit par le syndicat de rivière et les travaux comme la mise en place de batardeaux peuvent être financés

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat

La communauté de communes élabore actuellement son PLUIH. Les nouvelles règles d'urbanisme qui doivent s'appliquer seront plus restrictives. Or secteur aggloméré, il n'y aura pratiquement plus de possibilité de construire.

Si les exploitants pourront encore bénéficier de possibilités pour agrandir leur exploitation, la procédure sera beaucoup plus encadré. Si des projets existent, ils doivent être identifiés dès aujourd'hui surtout que, dans le même temps, la profession agricole s'organise pour sauvegarder son outil de production. C'est ainsi que le siège d'exploitation ne pourra pratiquement plus être revendu en habitation. Il est important de s'interroger dès à présent sur le devenir de ces bâtiments.

Mairie Musée

Nous finalisons actuellement l'appel d'offre pour lancer les travaux de l'immeuble mairie/musée. Il s'agit de mettre les trois équipements (avec le caveau) en accessibilité, de renforcer les planchers côté musée, d'isoler les murs, la toiture, de changer les menuiseries et la chaudière de manière à obtenir un équipement écologiquement beaucoup plus performant.

Nous souhaitons lancer ces travaux le plus rapidement possible même si l'étude du chauffage assez complexe tarde le lancement de l'appel d'offre. Il est important qu'une première phase soit terminée dès cet été notamment pour que la salle des mariages soit accessible.

Nouveaux commerces



Le magasin « pattes d'amour », salon de bien-être pour nos amis à quatre patte a été inauguré le 31 mai place de la liberté. Une devanture qui s'anime et surtout une nouvelle offre de service !

Les demandes d'urbanismes

Concernant les permis de construire et les autorisations d'urbanisme, il est rappelé qu'en attendant le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) les permis sont accordés par le Préfet en fonction du Règlement National d'Urbanisme.

Toutes modifications extérieures (changement de menuiseries, rénovation de façades, toiture, pose de panneaux photovoltaïques, portail, clôture, piscine) restent soumises à autorisation : la Déclaration Préalable (DP). Le permis de construire (PC) est exigé pour les constructions neuves, les extensions supérieures à 20 m² ou si la surface globale dépasse les 150 m². En règle générale, renseignez-vous en Mairie avant d'effectuer tout type de travaux. En cas d'absence d'autorisation ou de non respect de la règle, le propriétaire peut encourir des sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives. Sans certificat de conformité la vente de votre maison peut être entravée. Il est donc important de régulariser votre situation quand elle peut l'être

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

A partir du premier janvier 2025 une opération d'amélioration de l'habitat est mise en place sur Beaujeu et Belleville-en-Beaujolais.

Si vous souhaitez rénover votre logement ou des logements locatifs des aides ciblées, majorées, vous attentent. Pour tous renseignements n'hésitez



Renov en Beaujolais

105, rue de la République
69220 Belleville-en-B
tel 04 74 06 49 95 aux horaires
lundi / vendredi : 8h30-12h30
mardi / jeudi : 13h30-17h30
mercredi : 9h-12h et 14h-18h
renovenbeaujolais@ccsb-saonebeaujolais.fr

pas à vous renseigner auprès de Rénov' en Beaujolais, sur le site de la Communauté de communes. Une équipe d'animation sera prochainement mis en place.

Dans le même temps vous pouvez toujours bénéficier d'aide de la commune pour la rénovation des façades, sur l'axe principal du domaine public, en zone urbaine. Une action est également engagée avec la Fondation du Patrimoine pour subventionner les surcoûts éventuels liés aux demandes des Bâtiments de France.

Salle des Beaujolais

Les travaux dans l'ancienne salle d'instruction des pompiers seront lancés en ce début d'année. L'appel d'offre est finalisé. Pour mémoire nous souhaitons faire une importante rénovation comprenant une isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries, créer une porte de secours (obligatoire) et mettre les sanitaires aux normes. Des travaux qui ont donné lieu à de multiples échanges avec les deux Architectes des bâtiments de France successifs, le CAUE pour enfin trouver une solution qui convient à tout le monde. Là aussi nous souhaitons lancer ces travaux au plus vite pour avoir une salle mieux adaptée notamment aux activités des Séniors de Beaujeu.

Andrée Rochard a également pu transmettre son affaire, bienvenue à la boutique « Chic et Fils : lingerie, mercerie, mode ! »



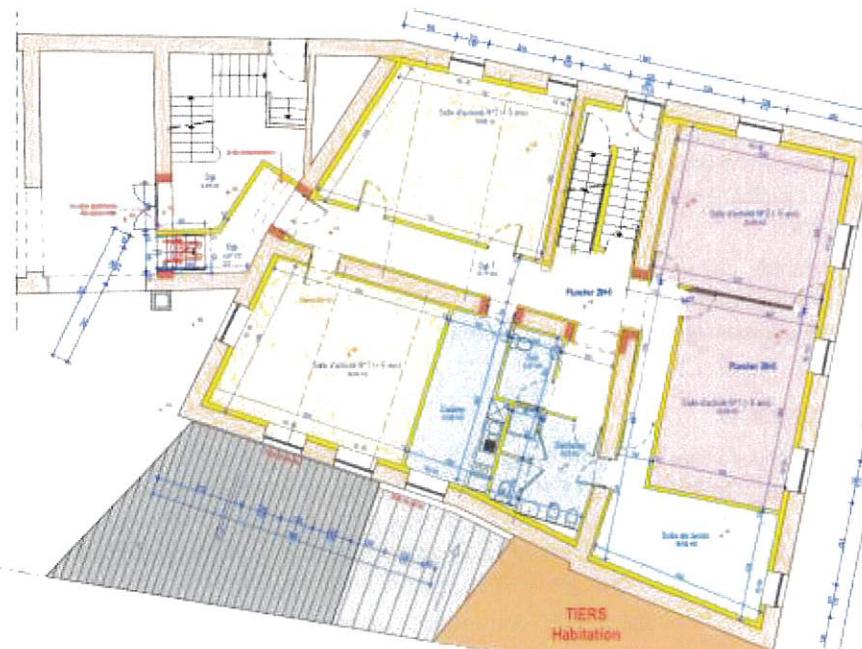
Les travaux à venir...

Bientôt de nouveaux locaux pour le Centre de loisirs.

Les travaux de l'immeuble qui fait l'angle entre la rue des Pénitents et la route d'Avenas ont commencé le mois dernier. Ils devraient durer au moins six mois.

Ce projet vise à offrir un espace moderne, convivial et adapté pour l'accueil de loisirs des mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Il s'est nourri d'une réflexion de longue date avec la volonté d'avoir un site pérenne pour cette activité sans perturber, comme aujourd'hui, le bon fonctionnement de l'école élémentaire. Pour cela, la maison attenante à l'école avait été entièrement vidée lors de la rénovation globale du site.

En effet, ce bâtiment (qui a abrité successivement, les logements des instituteurs, puis la bibliothèque de l'Amicale Laïque puis, les services de direction, de médecine de psychologue scolaire) nécessitait d'importants travaux avec plusieurs planchers entièrement à changer.



Modernisation de l'éclairage public et efficacité énergétique

Face à la montée des coûts énergétiques et aux préoccupations environnementales, la transition de l'éclairage public vers des solutions plus économes est devenue une priorité pour de nombreuses collectivités. Le remplacement des luminaires traditionnels par des ampoules LED constitue donc un choix stratégique. Beaujeu a été dans les premières communes à accepter l'offre du Syder (Syndicat d'énergie du Rhône) de remplacer toutes les sources lumineuses en mettant en avant une équation simple : le changement sera financé par les économies réalisées.

En effet, comparées aux éclairages conventionnels, les LED consomment à minima 50 % d'électricité en moins, tout en offrant une luminosité optimale et une durée de vie nettement supérieure. Ce changement effectué en 2024 permet non seulement de diminuer les dépenses énergétiques, mais réduit l'impact écologique lié à l'entretien et au remplacement des équipements. Le halot lumineux est également plus directionnel ce qui a un impact positif sur la faune.

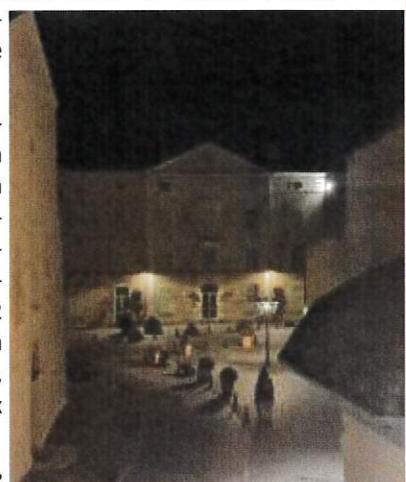
En parallèle, l'intégration du système « Smart Green », financé par le Syder révolutionne la manière dont l'éclairage public sera géré. Ce système intelligent, qui se mettra en œuvre progressivement en 2025, permettra une programmation différenciée de chaque lampadaire pour s'adapter aux besoins réels. Il permet des variations d'intensité en fonction d'horaires ou de la fréquentation. A terme, la détection de présence avec un système de radar pourrait être déployée (ce qui nécessitera d'autres investissements).

Au rez-de-chaussée, les restos du cœur ont été momentanément relogés à Sainte-Angèle. Merci à la Communauté de Commune pour cette mise à disposition des locaux. A l'issue des travaux, l'association regagnera les lieux, toujours avec son accès indépendant, rue du Pont des Pénitents. Toutefois, en 2024 l'association a changé son mode de fonctionnement et assure uniquement des livraisons le mercredi après-midi ce qui permettra à d'autres activités d'occuper cet espace le reste de la semaine.

Dans les étages, des salles dédiées au centre de loisirs seront créées, adaptées aux différentes tranches d'âges. On y retrouvera par exemple, en plus des salles d'activités, une salle de sommeil pour les plus petits, des locaux pour la direction, une infirmerie, des sanitaires et même un coin cuisine. L'Amicale Laïque qui encadre cette activité – et est le gestionnaire de la micro-crèche – pourra y installer ses bureaux de manière permanente avec en proximité de vastes espaces de rangement.

Naturellement, le centre de loisirs pourra toujours bénéficier d'un accès direct à la cour de l'école, aux préaux, à la salle d'évolution, à la bibliothèque, au restaurant scolaire et au city stade mais n'utilisera plus les salles de classes (un circuit de chauffage indépendant a été prévu à l'origine ce qui permettra d'abaisser les températures en dehors des temps scolaires). Ces nouveaux locaux se veulent exemplaires en terme de respect des normes environnementales, notamment grâce à l'utilisation de matériaux écologiques et à l'intégration de dispositifs favorisant les économies d'énergie.

Avec ce nouvel équipement, conçu pour répondre aux attentes des familles (surtout quand les parents travaillent), la commune souhaite renforcer son attractivité, encourager l'installation de jeunes couples en facilitant la vie des familles.



Le système permet également la collecte des données à distance et le déclenchement de la maintenance uniquement en cas de nécessité.

Au-delà des économies financières*, cette modernisation de l'éclairage public reflète un engagement concret en faveur de la transition énergétique. Elle contribue à la réduction des émissions de CO2 grâce à un éclairage plus en adéquation avec les besoins, plus homogène et respectueux de l'environnement.

* Rappelons qu'avec la hausse du coût de l'énergie, Beaujeu ne bénéficiant pas du tarif réglementé, nous aurions dû payer 90 000 € au lieu des 30 000 € annuel. La coupure nocturne nous a permis de rester dans l'enveloppe initiale. Aujourd'hui, avec les leds et la nouvelle technologie associée, nous allons pouvoir adapter les horaires en fonction de l'activité réelle de chaque site.

Environnement

Assainissement et qualité des eaux de l'Ardières

Pendant la période estivale, un article paraissait le 11 août 2024 dans la presse sans que la municipalité ne puisse intervenir. Un droit de réponse a été envoyé mais ce dernier n'a pas pu être diffusé en l'absence du journaliste, parti en vacances. Nous diffusons ce complément d'information...

Il ne nous appartient pas de polémiquer sur des chiffres erronés ou sur de mauvaises informations qui circulent, surtout quand on connaît tout le travail réalisé et le dévouement des membres de la société de pêche pour améliorer la qualité des eaux de l'Ardières. Nous pouvons cependant les rassurer et les remercier de leurs alertes. Non seulement la collectivité répond aux sollicitations mais il y a de nombreuses années que nous travaillons de manière concrète sur ces sujets. Les résultats obtenus sont là pour le vérifier. Comme le dit le président de la société de pêche : « *Nous avons une excellente rivière, avec une importante variété d'espèces dont des truites sauvages ...* ».

Concrètement quand nous avons eu connaissance de cas précis où des rejets non conformes sont identifiés, nous diligentons notre concessionnaire du service assainissement SUEZ pour réaliser des enquêtes de branchement chez les riverains (à l'aide de colorant naturel). La plupart du temps, il s'agit d'équipements complémentaires branchés par erreur sur d'anciens réseaux d'eau pluviale. Quand la cause est identifiée, le propriétaire est informé et il lui appartient de se mettre aux normes sous peine de sanctions.

Concernant la pollution au fuel de l'Ardières évoqué dans l'article, c'est un agent communal qui a signalé une odeur anormale. La municipalité a donc tout de suite contacté les services spécialisés du SDMIS et de la gendarmerie pour remonter à l'origine de l'incident.

Le syndicat de rivières du Beaujolais a également été prévenu pour les suites à donner, à charge pour la justice de confirmer le caractère accidentel ou non de cette pollution !

A cette occasion, il convient de rappeler à tous que les grilles d'eau pluviale tout comme le réseau d'assainissement ne sont pas là pour accueillir d'autres liquides tels que des résidus de peinture ou de produit pétrolier... là aussi les sanctions peuvent être très lourdes. Rappelons aussi qu'un mégot de cigarette rejeté sur la voie publique se retrouvera dans nos rivières puis en mer et polluera jusqu'à 250 l d'eau. Il mettra plusieurs années pour être éliminé ! Nous sommes tous citoyens et nous devons tous contribuer à améliorer notre environnement !

A Beaujeu, l'intervention sur le système d'assainissement pour remettre aux normes un réseau ancien, (avec d'anciens dalots méconnus sous les fondations de la ville historique), est sans doute l'un des plus gros postes budgétaires de ces derniers mandats. Ces travaux sont par nature peu visibles et ce n'est qu'en lisant le bulletin communal que l'on peut comprendre les efforts financiers que cela demande et mesurer combien l'action municipale sur le sujet est importante.

Pour résumer, loin d'être insensible à la qualité des eaux de l'Ardières, notre action municipale résolue depuis de nombreuses années, contribue à redonner au milieu naturel une qualité qui n'existe sans doute qu'au début du XIX siècle (avant la proto-industrialisation, avant le développement urbain où la rivière servait d'exutoire).

Des actions concrètes pour supprimer les eaux parasites

Concernant l'assainissement à Beaujeu, le problème est surtout l'arrivée d'eaux claires parasites (eaux de pluie, sources) dans nos réseaux, ce qui conduit à traiter, à la station d'épuration des eaux propres. Outre le coût énergétique, cela crée parfois une saturation du système. Ainsi, depuis de nombreuses années un important programme a été mis en place pour déconnecter ces eaux et reprendre les branchements.

En 2014, nous avons profité des travaux de la rue Général Lederc et de la rue de la République (jusqu'à l'église) pour créer un réseau séparatif et reprendre les écoulements pluviaux de la rue.

Les années suivantes, après un passage caméra, nous avons réalisé un important programme de réhabilitation du réseau : réparation de joints, reprises de regards, manchonnage... (190 000 € HT de travaux).

En 2019 un réseau séparatif a été créé sur le haut de ville (jusqu'au parking de Gnafron) (200 000 € HT de travaux). En 2021, nous avons posé un dispositif de déphosphoration à l'entrée de la station (30 300 € HT).

En 2023 nous avons refait l'ensemble du réseau sur l'ancien bourg des Etouxs (260 000 € HT de travaux) Et cette même année nous avons réalisé un nouveau passage caméra pour vérifier, dans le centre ville, les travaux réalisés les années précédentes et continuer de rechercher les nouvelles infiltrations d'eaux claires. En 2024 (voir article ci-dessous)

Sur la base des nouveaux diagnostics, en 2025 un programme de changement de canalisation et de réparations ponctuelles sera lancé. Ils comprennent le changement des canalisations rue du Pont des Pénitents, un manchonnage du réseau, rue de la république, un suivi de tous les branchements des particuliers rue Philippe Burnot ou d'importantes infiltrations sont constatées (Cout 585 000 € HT).

Dans un avenir proche il faudra également prévoir un bassin d'orage permettant de temporiser les arrivées lors des pluies et de changer notre station qui a 50 ans. Un financement de plus de trois millions d'euros sera nécessaire.

Les travaux à l'entrée de la station d'épuration s'achèvent

Les travaux engagés à l'entrée de la station d'épuration touchent à leur fin, marquant ainsi une nouvelle étape pour la mise aux normes de notre système et l'amélioration de son infrastructure de traitement des eaux usées.

Parmi les améliorations notables, un dégrilleur a été installé. Cet équipement joue un rôle essentiel en filtrant les effluents pour retirer les déchets solides, tels que les lingettes. Ces dernières, souvent jetées dans les toilettes, provoquent des obstructions et des dégradations importantes au sein du réseau. La mise en place de ce dispositif permettra d'assurer un fonctionnement plus fluide et durable de la station. En parallèle, l'ensemble de la canalisation depuis la dépendance jusqu'à la station a été remplacé.

Cette intervention était nécessaire pour se mettre en conformité avec les normes européennes, qui imposent aux collectivités locales de moderniser leurs installations de traitement des eaux usées



Ce chantier de plus de 360 000 HT € reflète l'engagement de la commune en faveur de l'environnement. Ces améliorations contribueront à préserver la qualité des eaux locales et à renforcer la résilience du réseau face aux défis futurs.



Environnement

Collecte sélective

La Communauté de Communes Saône Beaujolais, qui a compétence pour organiser la collecte des ordures ménagères, s'aperçoit que le tri n'est pas suffisamment réalisé, ce qui génère des surcoûts importants. A terme, la Taxe sur les Ordures Ménagères va donc devoir augmenter et des contrôles seront effectués sur les poubelles, avec éventuellement des amendes à la clé, pour ceux qui ne respectent pas les consignes.

Afin de faciliter la vie des habitants, la commune a donc été sollicitée pour trouver de nouveaux lieux de collecte. La proposition étant de mettre des bacs semi-enterrés cofinancés par la CCSB. Les retours d'expérience démontrent que les sites disposant de cette forme de collecte sont beaucoup mieux respectés. Cependant, dans un maillage urbain très dense trouver un site paraît très compliqué. Nous avons donc proposé d'aménager le parking de Gnafron, rue des Echarmeaux et un emplacement vers le cimetière (ce qui libérera des places de parking au Pont des Pénitents).

Sur le haut de ville une pétition nous est parvenue pour refuser cette localisation. Beaucoup de signataires n'étant pas sur le secteur, nous avons lancé une enquête pour entériner ce choix. Nous avons eu peu de réponses et certaines demandaient une localisation en bas du parking. Une implantation qui ne remplissait pas les conditions techniques requises car



situés en zone inondable et avec un accès ramassage beaucoup plus compliqué pour le prestataire. De plus, le site moins visible aurait été moins bien respecté avec un risque que des dépôts sauvages ne finissent à la rivière.

Naturellement nous respecterons le choix des habitants. L'équipement prévu initialement a quant à lui été réalisé aux Dépôts, la commune de Saint Didier sur Beaujeu ayant été très heureuse de cette aubaine (notre photo). Pour Beaujeu, un nouveau lieu a été proposé, mais pour une réalisation en 2025 en dessous du hameau des Etoux. Un lieu de passage très fréquenté qui soulagera les autres sites.

Soleil Beaujolais : Enfin on vous éclaire !

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des habitants du Beaujolais et un des maillons d'une grande chaîne. Nous partageons avec la CCSB une grande ambition : l'autonomie énergétique de notre pays Beaujolais.

Depuis quatre ans nous avons créé une association et une société, la « SAS Soleil Beaujolais » avec 3 objectifs : Sensibiliser, économiser, produire

Que faisons-nous ?

Sensibiliser les générations futures : auprès des enfants, du CM1 à la Terminale nous intervenons sous la forme d'ateliers dans les écoles. Enseignants contactez-nous !

Économiser : Nous sensibilisons le public aux économies d'énergie (comment on consomme, comment on se chauffe, nos maisons sont-elles bien isolées ? Nous travaillons en liaison avec Rénov' en Beaujolais.

Produire : 2 pistes

Pour les particuliers : nous accompagnons au téléphone les personnes qui cherchent les solutions les meilleures pour auto-produire sa propre électricité. Nous ne vendons rien, nous vous aidons et vous orientons vers des professionnels de qualité. Par ailleurs nous pouvons vous aider à acquérir des kits de panneaux solaires à poser soi-même au sol ou sur le toit. Vous les montez, vous les branchez et vous auto-produisez

Pour la SAS Soleil Beaujolais qui produit depuis septembre 2024 !!

La SAS fait partie des Centrales Villageoises. Nous posons des panneaux photovoltaïques sur les toits publics ou privés avec des surfaces de 100 à 600 mètres carrés.

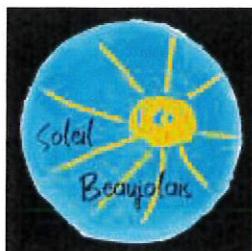
Nous avons enfin la joie de vous annoncer que les sites suivants produisent :

Le Centre Technique Municipal à Deux-Grosnes (Surface : 400 m² Puissance : 36 kWc),

Le local polyvalent de Trades, (100 m² - 21 kWc),

La salle des fêtes de Jullié, (200 m² - 36 kWc),

Le centre social de Belleville (176 m² - 36 kWc)



En cours de réalisation (printemps 2025):

La Maison Assurances Maternelles, à Émerignes et bientôt

La médiathèque le Singuliers à Belleville-en-Beaujolais (426 m² - 89 kWc)

Nos besoins :

Nous lançons un appel à tous les gens soucieux de l'avenir de la planète. Quelles que soient vos passions, vos savoir-faire techniques, financiers, pédagogiques, artistiques ou de communication, vous trouverez votre place. Chacun apporte ce qu'il est, ses idées, ses envies, son temps et nourrit le collectif.

Nous avons besoin de moyens sous la forme d'actions (1 action = 50 €), c'est un projet qui part des citoyens au service d'une idée : l'autonomie énergétique du Beaujolais.

Nous avons réussi à autofinancer notre démarrage.

Pour nos projets à venir, nous avons besoin de Vous !

Plus la société a des fonds propres, plus nous pouvons emprunter et avancer dans cette aventure humaine et énergétique. Et plus nous lançons des projets, plus nous pouvons en produire d'autres car chaque projet est rentable.

En conclusion, nous avons besoin de toute votre Énergie !

www.soleilbeaujolais.fr - contact@soleilbeaujolais.fr

04 74 68 26 49 ou 06 72 33 99 82 (pour les enseignants).

Facebook et LinkedIn

La maison de santé : a fêté ses dix ans

Les professionnels de santé à Beaujeu en 2024



Une grande réussite pour l'offre médicale locale

Après dix ans une extension devenue nécessaire !

Le 13 juin 2024, la maison de santé a fêté ses 10 ans, une aventure, aujourd'hui une grande réussite, mais qui fut une œuvre de longue haleine.

C'est au début des années 2000, que la réflexion sur la présence médicale est engagée avec le besoin d'une maison médicale de garde. A Beaujeu très vite, le contexte évolue avec le départ en retraite du regretté docteur Hernette. Puis son successeur jette l'éponge alors que le docteur Baptista prend sa retraite de Beaujeu. Sur trois médecins nous voilà avec un seul sur tout notre bassin de vie. Heureusement, les docteurs De Lagrevol et Nova s'installent mais dans de mauvaises conditions immobilières. Les réflexions repartent de plus belle autour d'un nouveau concept de maison de santé, qui réunit en un seul lieu les professionnels de santé. La MSA, promoteur de cette solution innovante, pour les zones rurales nous délègue une chargée de mission pour nous assister.

La maison derrière le théâtre, un temps pressentie, se révèle trop petite, mais un autre projet est en réflexion, en face de l'hôpital, dans la maison qui accueillait autrefois les services sociaux du département. D'autre solutions sont évoquées mais l'idée de créer un véritable pôle de santé en proximité de l'Hôpital, semble plus séduisante et est encouragé par les pouvoirs publics, notamment par M le Sous-Préfet de Villefranche, en charge du renfort de l'offre de service public en milieu rural : Beaujeu étant déjà clairement identifié comme le pôle structurant pour le Nord du Département.

A partir de 2009, le projet prend corps non sans difficulté. Sylvain SOTTON alors Président de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, persuade ses collègues de porter ce projet de territoire. Les arguments sont convaincants : si le problème de démographie médicale se situe à Beaujeu il existera certainement ailleurs plus tard... L'avenir lui donnera raison puisqu'après la fusion des communautés de communes, deux autres petites sœur verront le jour à Deux-Grosnes, puis à Fleurie, en attendant Cercié...

Dans le même temps, la commune s'occupe du transfert des dentistes, présent sur site, dans un immeuble qui sera reconstruit derrière le Théâtre... Il accueillera également une micro-crèche.

Il faudra encore trois années de travail pour finaliser le projet architectural et le montage financier de l'opération. Dans le même temps les équipes soignantes se coordonnent pour porter un projet médical de territoire, une condition nécessaire pour être soutenu financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département...

La structure ouvre en 2014 et est inaugurée sous l'égide de la nouvelle Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Elle réunit alors 11 professionnels, un accueil de jour Alzheimer, un pôle psychiatrique adulte de l'hôpital de Saint-Cyr. Très vite la maison s'étoffe avec un autre médecin un ergothérapeute, une psychologue, des infirmières, une nutritionniste...

D'autres professions de santé frappent à la porte, mais il est difficile de donner des perspectives notamment sur les conditions financières sans connaître les soutiens dont pourra bénéficier la collectivité. Cette incertitude sera levée en 2024 avec la fixation d'un prix de location, la CCSB restant propriétaire du foncier, lissera l'amortissement dans le temps en fonction des aides obtenues. Une première étude d'implantation urbaine est donc conduite, pour donner des pistes d'intégration du nouvel équipement au cœur du patrimoine urbain en y intégrant des parkings, sur le terrain contigu que la commune a constitué en réserve foncière.

Mercredi 11 décembre 2024, une première réunion pour donner le coup de départ de cette extension réunissait, en Mairie, les professionnels de santé, le Président de la CCSB, le Maire, et un bureau d'études spécialisé, chargé de définir et préciser les besoins. Un cahier des charges sera ainsi défini pour lancer la procédure de recrutement d'un architecte.

Ce projet inscrit par la municipalité comme l'une des priorités du programme Petites Villes de Demain est soutenu par l'Etat. Il devra tenir compte des besoins actuels mais aussi futurs (kinésithérapeutes, consultations avancées..) afin de consolider ce pôle de santé au Nord du Département en lien avec l'hôpital local, les services de soins à domicile..

La maison de santé de Beaujeu est une grande réussite. réjouissons-nous d'avoir encore cinq médecins. Une présence très rare en secteur rural !



La maison de santé de Beaujeu a fêté ses dix ans :

Une belle dynamique avec aujourd'hui 24 professionnels de santé à votre écoute ! (Tous ne pouvaient être présents sur la photo)

Actualités... en Bref

Une Armature territoriale redéfinie pour le Beaujolais

-  Polarité de Villefranche
En continuité urbaine
-  Polarité et communes relais
-  Polarités intermédiaires
-  Centralités de proximité
-  Communes rurales
-  Communes complémentaires
Interdépendantes
-  Autres secteurs visés pour répondre
à l'accueil démographique

Beaujeu est reconnu dans le Projet d'Aménagement Stratégique du nouveau SCOT BEAUJOLAIS (Schéma d'aménagement et de Cohérence territorial) comme un pôle Intermédiaire structurant pour tout le Nord du Rhône. Une situation qui doit permettre d'accueillir de nouvelles implantations commerciales.

Dans le contexte économique actuel, face à la concurrence des grandes surfaces et de la vente en ligne, il est rare d'avoir une commune de 2200 habitants avec autant de services et de commerces. Cependant ce tissu traditionnel souffre et une réflexion doit être menée pour rénover le centre-ville et améliorer son attractivité. Dans le même temps il faudra permettre d'autres développements d'activités avec le souhait de limiter l'évasion commerciale vers Chauffailles, Belleville ou Lamure-sur-Azergues.

Les polarités intermédiaires (bassins de vie) (extrait du SCOT)

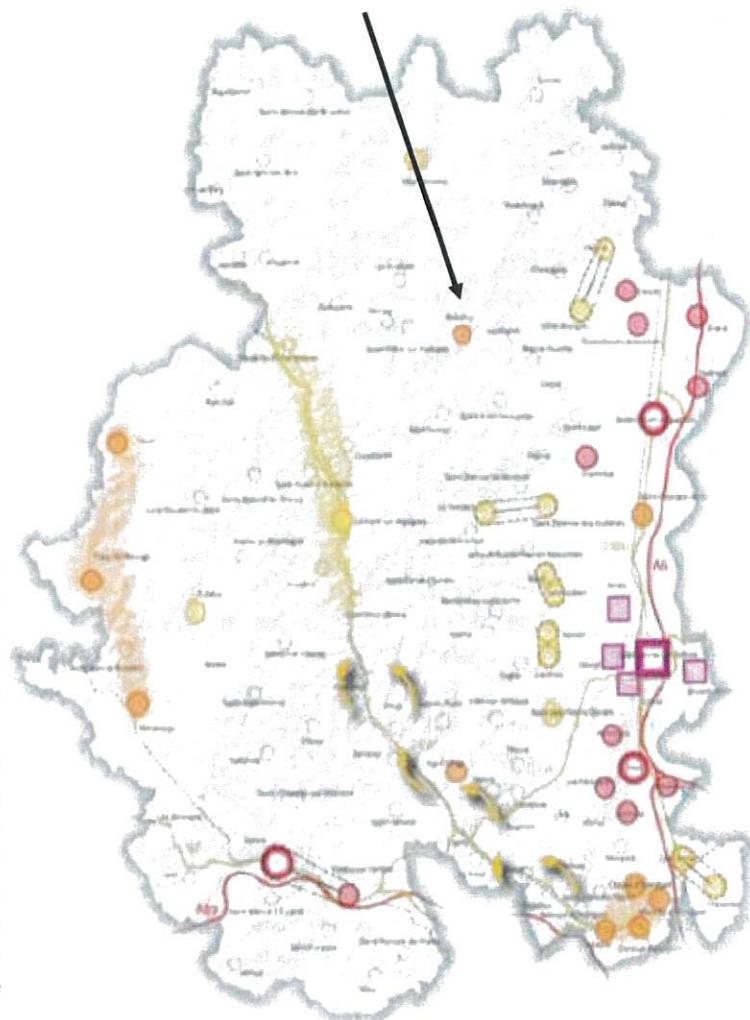
Elles représentent l'échelon privilégié du rééquilibrage du développement.

Les polarités intermédiaires sous pression maîtrisent leur développement résidentiel et l'urbanisation dans un objectif de limiter l'effet « zone dortoir » et les dépendances à la Métropole Lyonnaise : Val-d'Oingt, Chazay-d'Azergues, Civrieux-d'Azergues, Lozanne, Marcilly-d'Azergues, Saint-Georges-de-Reneins.

Les polarités intermédiaires ayant des capacités d'accueil renforcent leurs fonctions de centralités et de pôles d'emplois permettant de développer une offre de logements visant à dynamiser la démographie (en anticipation des reports d'urbanisation des polarités supérieures) : Amplepuis, Beaujeu, Cours, Thizy-les-Bourgs.

Une nouvelle marque territoriale

Adieu « Très Beaujolais », la nouvelle marque territoriale : « Beaujolais Be authentic » se veut plus lisible à l'international
Elle symbolise aussi le renouveau du Beaujolais
La marque a pour but de révéler ce territoire à l'extérieur
« Be » une invitation à être : « Soyez », Soyez authentic



Le Beaujolais c'est :

220 000 habitants, 116 communes, 4 intercommunalités

L'interprofession des vins du Beaujolais, la CCI, l'office de tourisme et les collectivités par l'intermédiaire de leurs structures intercommunales se sont associés pour donner un nouvel élan à la communication en lançant cette nouvelle marque...

A nous tous maintenant de nous l'approprier...

Actualités associatives et sociales

Solidarité Femmes Beaujolais

Le 25 novembre est proclamée par l'ONU la journée internationale pour l'éradication des violences à l'égard des femmes dont le Ruban blanc en est devenu le symbole. Pour cette occasion, chaque année depuis 3 ans, un réseau de professionnelles se mobilise dans le Beaujolais : l'association Solidarité Femmes Beaujolais, Familles en mouvement, l'UDAF du Rhône, la fondation AJD – équipe BUSS et la CAF du Rhône. Tous partagent la volonté commune de sensibiliser un large public aux violences faites aux femmes sur le territoire du Beaujolais.

Oui, les violences sont bien présentes en France. On estime qu'une femme sur dix est victime de violences conjugales. Pire, une femme est tuée tous les 2,5 jours par son conjoint ou son ex-conjoint (quel que soit le « statut » du partenaire intime : marié, pacé, en union libre, en logement commun ou séparé, etc.). (*chiffres du Ministère de l'intérieur*).

Ces violences touchent tous les âges, toutes les classes sociales et tous les territoires, y compris les zones rurales. Celles-ci sont même particulièrement préoccupantes puisque 50 % des féminicides ont lieu en zones rurales alors que seulement 30 % de la population française y habite (*chiffres du Ministère de l'Intérieur, « Femmes et ruralité » 2021 Sénat*).

Pour informer les habitantes et habitants sur ce sujet lors de la semaine du ruban blanc, le collectif était présent avec de nombreux partenaires sur 4 marchés du Beaujolais dont Beaujeu le mercredi 27 novembre.

Calame Calade : Soutien administratif - Ecrivain public

Calame Calade est une association à but non lucratif pour vous aider dans vos démarches administratives.

Si vous rencontrez des difficultés, une personne bénévole de l'association vous accompagnera et vous apportera une aide gratuite pour rédiger des courriers, clarifier et exprimer vos demandes par écrit, faire des réclamations ou contester des décisions, remplir des formulaires et suivre des dossiers : retraite, CAF, handicap, CPAM, justice, droit des usagers, etc...

Une permanence a lieu les premiers et troisièmes mercredis matin de chaque mois à La Maison du Rhône – Quartier Ste Angèle à Beaujeu (0474695163) de 9h à 12h. Ouverte à tous sans rendez-vous



Le 25 novembre 2023, le théâtre de Beaujeu a été transformé en Village des Solidarités où le public a pu venir échanger avec les professionnelles, s'informer et apprendre autour d'ateliers de sensibilisation ouverts à tous les âges. Fanny Vella, invitée spéciale, autrice et illustratrice lyonnaise engagée contre les violences faites aux femmes, a animé des ateliers pour réinventer les contes de notre enfance vers un imaginaire plus égalitaire.

Accueil des véhicules de collection

Le 20 avril 2024, en signant une convention avec la Fédération Française des Véhicules d'Époque, la commune est devenue officiellement un site répertorié permettant à ses passionnés de se réunir et de découvrir notre Beaujolais.



Une nouvelle ambulance pour le centre de secours

Cinq centres référents ont été choisis dans le Rhône dont deux pour les pompiers volontaires pour être dotés de nouvelles ambulances, le centre de Beaujeu-en-Beaujolais en fait partie.

Cet équipement permettra de réaliser de nouveaux gestes de premiers secours. Il sera ainsi possible de réaliser un électrocardiogramme, d'administrer de l'adrénaline... Naturellement des formations spécifiques sont nécessaires pour maîtriser ces premiers gestes.

Merci à nos pompiers de consacrer tout ce temps pour être les plus performants possibles lors de leurs interventions.



France Service à Beaujeu

La maison France service est un point d'information et d'aide ouvert à tous.

A Beaujeu elle se situe à la Maison du Rhône, quartier Saint Angèle

35 Rue de la Chapelle du Prince

04 74 69 51 63

mdr.beaujeu@rhone.fr

Lundi : 08:30 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Mardi : 08:30 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Mercredi : 08:30 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Jeudi : 08:30 - 12:15 / 13:30 - 17:00

Vendredi : 08:30 - 12:15 / 13:30 - 16:30

 Allocations familiales

 Assurance Maladie

 Assurance retraite

 Chèque énergie

 Finances publiques

 France Rénov'

 France Travail

 La Poste

 Mutualité sociale agricole

 Point Justice

Vidéo surveillance

Le dossier de subvention pour la vidéo surveillance déposé début 2024 n'a pas été retenu. Devant l'affluence des demandes, l'État a du définir des priorités. Il sera redéposé en ce début d'année. Ce dispositif sera une aide précieuse pour nos forces de l'ordre qui doivent couvrir un très important territoire. La gendarmerie soutient notre demande, la volonté de déployer ce service est donc toujours là !

Remettre l'église au centre du village !

Pourquoi ces travaux...

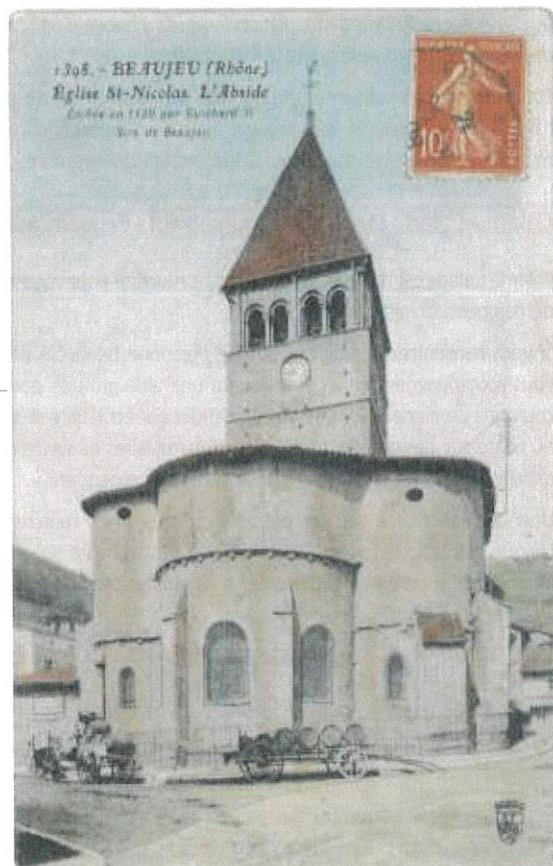
Certains toits étaient en très mauvais état et des infiltrations menaçaient de créer des dégâts aux décors intérieurs. Le diagnostic était sans appel. Attendre, c'était prendre le risque de devoir intervenir de manière beaucoup plus coûteuse, voire de créer des dégâts irréversibles. La rénovation des toitures nécessitait la pose d'un d'échafaudage. Un projet global pour reprendre toitures et façades a été établi en deux phases.

Avec les aides de la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les parties classées ou inscrites à l'inventaire des monuments historiques, avec les aides de l'État (Dotation de soutien à l'investissement), les aides du Département du Rhône pour la première phase, de la Région pour la deuxième, le projet a été financé avec plus de 70 % par des aides Publiques sur une enveloppe de 1,2 million d'euros.



Pourquoi avoir choisi d'enduire l'église

L'église n'a pas toujours eu l'apparence qu'on lui connaît ces dernières décennies. Au niveau architectural, nous savons que la nef et le chœur ont été surélevés, sans doute au XV^{ème} siècle après l'ajout des chapelles au XV^{ème}. Mais l'aspect extérieur était sans doute plus proche de celui de la rénovation actuelle. En effet, si les premières constructions du Moyen-âge étaient réalisées avec des pierres bien choisies, bien appareillées, il n'en va pas de même plus tard. Les nouvelles constructions sont beaucoup moins homogènes. Des briques viennent s'intercaler entre les rangs de pierres, sans doute pour lutter contre les remontées d'humidité. Des murs qui n'étaient pas destinés à être vus et qui étaient enduits.



Pourquoi cette couleur ?

Les couleurs correspondent au badigeon au lait de chaux destiné à harmoniser l'édifice et à renforcer structurellement les pierres et leur tenue dans le temps.

Très vite le temps fera son œuvre comme en témoigne déjà le clocher (côté maison du terroir) qui voit déjà les pierres réapparaître et la patine du temps.

Des découvertes historiques

Derrière les toitures des chapelles ajoutées au XV^{ème} siècle, nous avons retrouvé les emplacements des ouvertures originelles.

Au Moyen-Age, quatre ouvertures supplémentaires venaient éclairer la nef de part et d'autre. On en devine la trace à l'intérieur de l'église.

et promouvoir notre Capitale Historique

Une église qui témoigne de la grande histoire !

Tout le monde ne peut se vanter d'avoir une église classée monument historique, consacrée par un pape, Innocent II, accompagné de Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny, les deux personnes les plus importantes du monde chrétien à cette époque...



Au-delà de cette prédominance locale, les Beaujeu étaient au côté des grands du royaume, à la cour, pour soutenir et conseiller le roi. Dans l'Ain, ils rendaient hommage à l'empereur pour leur domaine en Dombes (le Beaujolais à part d'Empire). Une position stratégique qui en faisait des acteurs incontournables des négociations entre ces deux grandes puissances.

Un livre vient de sortir : «*Les seigneurs de Beaujeu X^e - X^e siècle*», issu de recherches universitaires sous la direction de Xavier Hélary aujourd'hui professeur à la Sorbonne. Il devrait prochainement être disponible à la Maison du Terroir Beaujolais...

Dernier véritable témoignage de la présence des Sires de Beaujeu, notre église Saint Nicolas est un véritable étendard pour rappeler le rôle de la Capitale historique du Beaujolais et pour évoquer la puissance de cette famille qui régna en maître au moyen-âge sur cette partie du territoire.

Le patrimoine, un atout pour soutenir l'économie locale

Alors que dans de nombreux villages, les commerces ferment les uns après les autres, face à la concurrence des supermarchés et aujourd'hui du E-commerce, Beaujeu maintient le cap. Un dynamisme entretenu grâce aux efforts de nos commerçants, en conservant une grande amplitude horaire, en rénovant leurs échoppes.

L'attractivité, c'est aussi le marché, les services, ces atouts que constituent la maison de santé, la maison France Service ou la possibilité de faire des cartes d'identité ou des passeports à la Mairie. La nouvelle offre culturelle, les Sarmentelles, le festival des Sires de Beaujeu, les guinguettes, le travail avec les sites clunisiens européen (pour une reconnaissance Unesco) visent ce même objectif !

Mais Beaujeu, capitale historique du Beaujolais est aussi reconnu pour sa qualité architecturale. Cet héritage nous devons continuer à le valoriser et à le préserver. La rénovation de la maison à pan de bois, du caveau, aujourd'hui de l'église et demain du musée, participe de cette dynamique qui conforte l'offre touristique, un atout qui contribue aussi à soutenir l'économie locale. Aujourd'hui, nous accueillons 35 000 visiteurs par an dont 12 000 croisiéristes anglo-saxon, essentiellement américains (4 bus 4 fois par semaine). Ils découvrent ce qu'il n'ont pas chez eux : une église du XII^e siècle....



Les prochaines étapes

Les vitraux du XV^{ème}, classés au titre du « mobilier historique », vont partir en rénovation. Ils devraient revenir au début de l'été où ils seront mis en valeur derrière des protections de verre sécurit. Un nouvel atout pour la promotion touristique.

Il est également envisagé une exposition permanente le long du mur devant la maison du terroir. Une référence à l'histoire des Beaujeu, à l'église, aux travaux, qui permettra de mettre en valeur des détails architecturaux du clocher. (tels les chapiteaux ci-dessous que l'on ne peut voir depuis la place).

Les tableaux qui ont fait l'objet d'une souscription seront exposés à la maison du terroir avant de reprendre leur place dans l'église. Et puis, dans le futur, il reste à rénover la chapelle Sainte-Anne, l'intérieur de la nef...



Dans les écoles publiques

A l'école élémentaire

Chaque année à partir du thème de l'année, une sortie scolaire est organisée, c'est ainsi qu'en fin d'année dernière, au moins de juin, les élèves ont pu se rendre au musée des Confluences à Lyon.

Different parcours furent suivis selon les âges. Les CP, CE1, CE2 ont pu approcher la notion géographique et culturelle de territoire par la découverte de l'art aborigène australien. Ils ont visité l'exposition permanente *Sociétés, le théâtre des Hommes*, découvrant les territoires rêvés par les artistes aborigènes ; puis en atelier ils ont pu créer leur territoire avec de petits objets et les raconter.



Après l'observation du confluent du Rhône et de la Saône et un pique-nique, ils ont pu également visiter les autres parties du musée.

Les CM1 et CM2 quant à eux, ont découvert avec une média-trice du musée des croyances et religions du monde, à travers les expositions *Origines, les récits du monde, Eternités, et visions de l'au-delà*.

Les élèves ont ainsi pu réfléchir à ce qu'il y a de commun dans les différents systèmes de croyance, abordant le fait religieux dans l'Histoire et les continents.



Véritable invitation à établir des ponts entre les cultes et les cultures, cette visite fut très intéressante. Les élèves ont également dessiné le musée de l'extérieur, observant son architecture et la confluence. L'après-midi, ils sont retournés dans les expositions permanentes ou temporaires du musée.

Les élèves comme l'équipe pédagogique furent satisfaits de cette sortie culturelle, qui rentre en résonance avec le thème annuel du tour du monde.

Cette sortie a pu être possible grâce au financement des Zazous (sou des écoles) et de l'OCCE (coopérative scolaire de l'école). Merci également aux parents accompagnateurs de la sortie

A l'école maternelle publique, que fait-on ?

Dans la classe des Tous Petits (2 ans), on découvre le rythme et la vie en collectivité. On apprend à jouer ensemble, on s'éveille au monde et on développe notre langage.

En Petite Section (3 ans), on entraîne nos doigts à tracer des traits et des ronds pour faire de jolis dessins !

En fin d'année scolaire, nous sommes capables de reconnaître notre prénom, de nommer ses lettres, de le reconstituer et parfois même de l'écrire !

Nous jouons avec les formes géométriques et savons les nommer.

Nous sommes capables de réciter la comptine numérique jusqu'à 10 et de reconnaître ou de construire une quantité de 3 à 4 objets.

En Moyenne Section (4 ans), on se familiarise avec le sens de l'écriture, on trace différents graphismes, on apprend à écrire son prénom sans modèle, en fin d'année on le reconnaît en lettres minuscules. On éveille peu à peu l'oreille aux sons de la langue française (découper les mots en syllabes, repérer des rimes...).



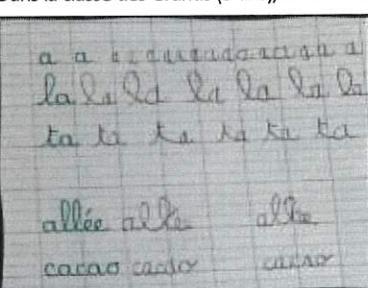
On continue de résoudre des problèmes de plus en plus complexes.

On se repère dans le temps : tous les matins un enfant prépare et

présente la date à ses camarades.

Dans le domaine des nombres, on construit des quantités jusqu'à 10 objets, on récite la comptine numérique au-delà de 10, on apprend à écrire les chiffres jusqu'à 6, on découvre et nomme les formes géométriques, on complète des algorithmes de plus en plus compliqués et on commence à résoudre des petits problèmes.

Dans la classe des Grands (5 ans), dernière année du cycle maternelle, on prépare petit à petit l'entrée au CP.



Pour cela, les graphismes se complexifient, on travaille le geste d'écriture pour s'habituer à l'écriture cursive, on reconnaît les lettres dans les trois écritures (majuscules, scriptes et cursives).

L'oreille des enfants est prête à isoler les sons à l'intérieur des mots, ainsi en fin d'année, ils transcrivent des petits mots simples et parfois même commencent à les déchiffrer !

Dans le domaine des nombres, on joue à décomposer les nombres jusqu'à 10, on aborde les notions de dizaines et unités.

On compte au-delà de 30, on est capable de connaître les précédents et suivants des nombres jusqu'à 20.

On découvre les solides, on se repère dans l'espace d'un quadrillage.



Après quelques mots échangés, les enfants l'ont suivi jusqu'au sapin afin d'y découvrir une montagne de cadeaux pour les deux classes.

Quelle belle journée, merci Père Noël !

Une visite surprise à la maternelle publique

Vendredi 20 décembre, alors que les enfants scolarisés à la maternelle se préparaient à déguster un bon chocolat chaud et une brioche pour leur goûter de Noël, un invité surprise est arrivé.

Attrié par leur voix chantant en choeur « *Vive le Vent* », un grand monsieur, une cloche à la main s'est avancé vers eux...

Quelle surprise de découvrir le Père Noël !

Actualités

L'actualité du Sybemol

Une rentrée intense à l'école de musique SYBEMOL, qui accueille de plus en plus d'élèves, plus de 160 pour cette nouvelle saison !

Entre 5 et 6 ans, les enfants découvrent l'univers de la musique grâce aux cours d'éveil musical et d'éveil+. Dès 7 ans, ils peuvent débuter l'apprentissage d'un instrument, seul ou à plusieurs.

Les élèves adultes sont également les bienvenus. En effet, souvent parents d'élèves, il participe à la vie de l'école de musique et sont un moteur important. La chorale adultes Croc'notes compte une vingtaine de participants. La chorale enfants ouverte l'an dernier, peut encore se développer, les enfants à partir de 7 ans sont les bienvenus les mardis de 18h15 à 19h à l'école de musique de Beaujeu.

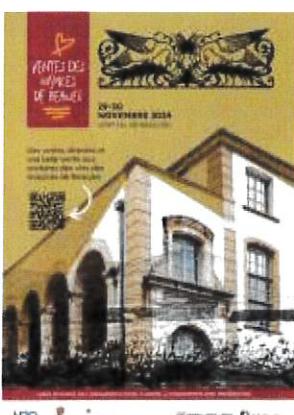


Henri Montibert, professeur de clarinette a quitté le SYBEMOL après plus de 20 ans d'ancienneté, nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années au SYBEMOL. Il est remplacé par Antoine Béroujon, déjà professeur de saxophone au SYBEMOL, qui reprend la classe de clarinette mais également les interventions en milieu scolaire pour les écoles de Beaujeu et Quincié. Très engagé dans les différents projets de l'école, il développe l'apprentissage de la musique sur notre territoire.

La saison 2024-2025 sera une nouvelle fois très intense, avec notamment la 7^{ème} édition du Festival One Day, le samedi 8 février 2025.

Voici les rendez-vous pour 2024-2025. Tous les détails de ces manifestations sont sur le site internet <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Relance de la vente des Hospices de Beaujeu



Samedi 30 novembre, l'hôpital de Beaujeu a accueilli la 212^e édition de la vente aux enchères des vins des Hospices de Beaujeu. Cet événement qui reprend une tradition vieille de plus de deux siècles, serait la plus ancienne vente de charité au monde. On la date officiellement de 1797. Après une interruption en 2007, il a été décidé une reprise en 2023. L'événement comprenait des dégustations en masterclass et la mise en vente de 63 lots de vins issus du domaine des Hospices, avec différents millésimes et des formats tels des magnums ou des jéroboams. Pour l'occasion les conteneurs bénéficiaient d'une étiquette spécifique créée par l'artiste Pierre Boggio.

Avec plus de 300 participants, la vente a généré 18 000 euros de recette, soit presque le double de l'année précédente. Les fonds récoltés serviront cette année à créer un jardin thérapeutique à l'hôpital, conçu pour améliorer le bien-être des résidents grâce à des aménagements sécurisés et apaisants. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'acquisition d'un chariot Snoezelen en 2023. Merci aux équipes de HNO (Hôpitaux Nord Ouest) d'avoir relancé cette offre caritative qui fait honneur à notre commune !



Après des premières animations musicales en cette fin d'année 2024 : Atelier musique et handicap avec l'accueil de jour de Saint-Didier-sur-Beaujeu, projet électro vents avec le réseau Saône Beaujolais à Belleville, heure musicale des élèves à Saint-Didier-sur-Beaujeu et un concert à l'Ehpad de Beaujeu, d'autres événements s'ajouteront à cette liste au fur et à mesure de l'année 2025 :

Samedi 8 février : Festival One Day, avec un temps ouvert aux enfants des écoles primaires du SYBEMOL

Samedi 22 mars à 18h aux Ardillats, heure musicale des élèves

Du 24 au 29 mars : les 6 jours fous, semaine banalisée ouverte à tous

Samedi 12 avril à 18h au théâtre de Beaujeu : apéro concert cuivres et jazz en lien avec une association caritative

Vendredi 13 juin : fête de la musique à Quincié

Samedi 14 juin, journée de fin d'année, portes ouvertes de 10h à 12h et spectacle des élèves à 14h30

Les 27-28 juin : projet pour la classe de saxophone, master class avec des élèves du CRR de Lyon et du CNSMD de Paris

Infos/contacts : <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>



SYBEMOL

Nadine Baudet, Présidente
(adjointe au Maire de Quincié en Beaujolais)

Thibaut Perron, Directeur :
direction.sybemol@gmail.com

Myriam Canard, Secrétaire :
secretariat.sybemol@gmail.com

La maison Guillemot a changé de main.

Philippe Pezout et Séverine Berbain, ont repris l'entreprise.

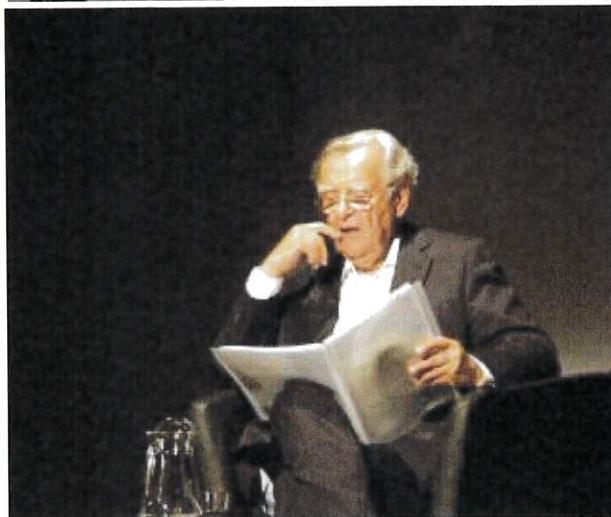
Leur volonté n'est pas de tout révolutionner mais de faire confiance aux équipes en place. Ils conserveront le nom de l'entreprise reconnue comme une référence locale.

Leur souhait est cependant de développer l'activité avec notamment une meilleure visibilité sur les réseaux sociaux ou en travaillant en semaine avec plus d'entreprises. Ils souhaitent également améliorer le service clientèle avec une offre 24/24.

Les nouveaux repreneurs, ont reçu, le 18 décembre, la visite du président de la chambre des métiers du Rhône Christophe Bernolin, accompagné de membres de son conseil d'administration et d'élus du territoire.



Les Sarmentelles...



Hommage à Bernard PIVOT

Notre ami Quinciaton était venu à plusieurs reprises à Beaujeu en invité d'honneur, nous faisant bénéficier de sa notoriété.

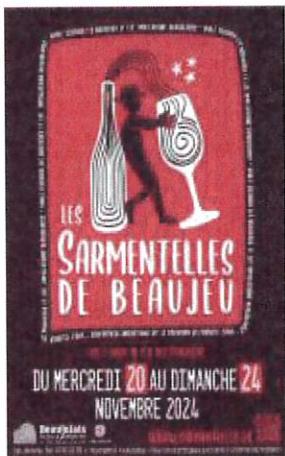
Ce fut le cas notamment en 2013 lors du festival Continent et Culture du Centre Culturel Associatif Beaujolais où il donna au théâtre une représentation de son spectacle « Souvenir d'un gratteur de tête »

Cette même année il est l'invité d'honneur, des Sarmentelles.

Amoureux du Beaujolais et des verts, il reçut entre autres, en cadeau, l'écharpe de l'association locale des supporters de l'ASSE et une carte de membre d'honneur. Un geste, très apprécié qui réunissait deux de ses passions...



Le bon « Cru » des Sarmentelles 2025



En 2024 les Sarmentelles inauguraient une nouvelle identité visuelle. Un nouveau logo, et toujours cette même ferveur pour la 35^{ème} édition.

Une nouvelle fois, le président Alain Laforest et son équipe nous ont, démontré tout leur savoir faire.

Cette année tout était complet de longue date et l'organisation était parfaite : 1400 convives sous le grand chapiteau, 200 au théâtre, 600 à la salle des sports ont pu profiter

du concours de dégustation et des festivités du mercredi soir...



Les avis sont tous très positifs.

Comme à l'habitude la mise en perce a été grandiose avec cette année un spectacle laser qui a conquis le nombreux public !

Étaient présents le Ministre Alexandre Portier, l'Ambassadeur de Lituanie,

le Consul de Chine, le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Président du Département, la députée, le Sénateur, tous avaient fait le déplacement pour être présents à minuit lors de la mise en perce.

A n'en pas douter, il fallait être présents aux Sarmentelles cette année !

Les festivités ont continué toute la nuit, tout le week-end sans aucun accroc avec toujours ce même esprit, cette même convivialité.

Un seul mot « Bravo » grâce à l'engagement de tous, nous pouvons être heureux et fiers d'avoir tous les ans une si belle manifestation, dans notre commune, qui fait rayonner notre Beaujolais !



L'offre Culturelle se développe à Beaujeu...

Le musée Marius Audin, acteur incontournable de l'offre culturelle :

Alors que va commencer en 2025 le projet de rénovation du bâtiment : mise en accessibilité, renfort des planchers, isolation... Marie Haquet, responsable du site, poursuit sa mission d'inventaire et rédige le projet scientifique et culturel du futur Musée Marius Audin. Ce document officiel, obligatoire pour un Musée de France, est établi en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il est à la fois un état des lieux et une feuille de route.

En attendant, tout au long de l'année, en s'appuyant sur la ressource inestimable que constitue les collections du musée, Marie propose des ateliers pendant les vacances scolaires, des visites commentées de l'exposition hors les murs, au cœur du parcours permanent de la Maison du terroir Beaujolais. Grâce à ce dynamisme, de nouveaux partenariats se nouent pour soutenir et développer de nouvelles actions avec les différents acteurs du territoire : CCSB (Médiathèques, Maison du terroir Beaujolais, Education Artistique et Culturelle, Maison du col de Crie, Communes de Belleville en Beaujolais (Hôtel Dieu...), Villefranche (Maison Vermorel, Maison du patrimoine...), les Hôpitaux Nord-Ouest (intervention en Ehpad, vente des Hospices de Beaujeu...) mais également avec des fondations qui interviennent sur le champ culturel.

Cette année, avec le soutien de la commission culture et des Amis du Musée, de nombreuses animations ont aussi pu être proposées avec par exemple :

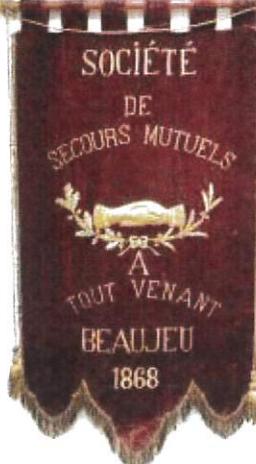


Exposition à l'Hôpital de Beaujeu

le 18 mai, au cloître Ste Anège la restitution du travail mené avec l'école en lien avec la CCSB (Éducation Artistique et Culturelle). Puis le soir ce fut la « Nuit des Musées » avec une pièce sur les contes et légendes du Beaujolais (par la nouvelle compagnie locale du Gobbo), suivie d'une visite à la bougie de l'exposition.

Le 5 juin c'était au tour de la présentation du projet « Dialogues » à l'hôpital de Beaujeu. Une exposition d'objets permettant aux résidents d'évoquer de nombreux souvenirs.

Les 27 et 28 septembre, avait lieu le colloque intitulé « Marius, Maurice et Amable Audin, forgerons des patrimoines lyonnais et beaujolais ». Ce projet ambitieux a réuni de nombreux intervenants de haut niveau. Le recueil de leurs contributions a été publié dans un ouvrage éponyme, disponible à la Maison du terroir Beaujolais. Ce colloque a été soutenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la DRAC, et le Département, une reconnaissance à la fois pour notre musée et pour le travail que conduit par Marie Haquet pour le remettre en valeur !



En 2025, l'artiste invitée est la peintre et auteure Géraldine Kosiak. Elle s'intéresse tout particulièrement aux bannières civiles conservées au musée. À travers elles, l'artiste interroge la notion d'appartenance et les multiples facettes qui composent le Beaujolais. En lien étroit avec le service départemental des antiquités et objets d'arts, un recensement des bannières du territoire débutera en mars tandis que septembre verra l'accueil de l'exposition itinérante « Bannières » produite par les Archives départementales et métropolitaines du Rhône.

Toujours en 2025 il sera également proposé une exposition "Retour d'atelier" avec les deux tableaux qui ont fait l'objet d'une restauration, suite à la souscription soutenue par la Fondation du Patrimoine. L'objectif, en plus de remercier les mécènes (entreprises, fondations, particuliers), sera de découvrir les détails de ces œuvres avant leur repos en hauteur dans l'église. Cette exposition est prévue à la Maison du terroir Beaujolais en lien avec les journées européennes des métiers d'art entre le 1er au 30 avril.

En plus des animations habituelles d'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude avec un renfort du partenariat entre le Musée Marius Audin et la Communauté de Communes pour l'utilisation des espaces de la Maison du Terroir Beaujolais. Et puis, pour 2026-2027-2028, se prépare une exposition sur le thème « Paysages, Philippe Burnot » afin de mettre en valeur cet artiste local reconnu dont un fonds très important est conservé au musée.

Un colloque pour mieux connaître les Audin ?

Qui connaît aujourd'hui la famille Audin... et pourtant, le Beaujolais, comme le Lyonnais leur doivent beaucoup ! Marius tout d'abord, natif de Beaujeu, amoureux de sa région, curieux, rigoureux, passionné, il passe une grande partie de son temps à apprendre et à comprendre son environnement... Il est le grand témoin d'un monde qui, entre les deux guerres, se transforme, se mécanise et oublie peu à peu, sa langue, ses gestes, ses procédés, ses savoirs faire ancestraux. Pédagogue, il veut également transmettre pour conserver cette mémoire locale. Il crée le musée « folklorique des arts et traditions populaires », devenu musée de France, qui porte aujourd'hui son nom.

Ses connaissances lui font côtoyer le cercle des érudits locaux. Il entre à l'académie de Villefranche puis à celle de Lyon poursuivant inlassablement ses travaux. Baignés dans ce milieu, ses fils Maurice et Aimable, poursuivront l'œuvre paternelle, chacun dans leur domaine de prédilection, donnant à la capitale des Gaules deux écrins : le musée de l'imprimerie et le musée Gallo-romain avec toujours ce même moteur, faire vivre le patrimoine et la mémoire locale.



Avec ce colloque, qui a réuni 129 participants, Beaujeu, terre natale de cette famille, leur rend plus qu'un hommage, elle les remercie de leur action et la remet en lumière. Ces deux journées furent l'occasion de saluer leurs démarches, parfois pionnières, qui se révèlent aujourd'hui comme une inestimable contribution à la mémoire de nos territoires ; un moment de partage, entre le Beaujolais et le Lyonnais, aux frontières de la connaissance, entre le monde d'hier, pour nous aider à mieux appréhender celui de demain.

L'offre culturelle se développe à Beaujeu...

Une vie culturelle soutenue et pour tous

En plus des animations organisées par la Médiathèque intercommunale, le musée, Le Sybemol, la commune a souhaité vous proposer un programme culturel riche et varié.

De janvier à juin 2024, la « Petite Saison » a proposé de nombreux spectacles d'artistes professionnels à Beaujeu, au théâtre mais aussi sous la yourte, dans les écoles, au collège, à l'Ehpad. Cirque, chanson, danse, théâtre, pour petits et grands, du plaisir pour tous.



Atelier CCSB : confectionner des mets à l'époque Romaine

Il y a aussi les concerts des Amis de l'orgue, les animations proposées par Beaujeu en Fête avec les guinguettes, le festival des Sires, ou par les associations comme le Concert de l'Union Musicale Beaujolaise.

Il y a maintenant du cinéma, des conférences sans oublier les représentations de la troupe locale, les exposition de la maison du terroir.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la CCSB, en collaboration avec la commune de Beaujeu propose de nombreux spectacles à destination des scolaires, mais aussi pour l'Hôpital, le centre aéré ou la micro-crèche.



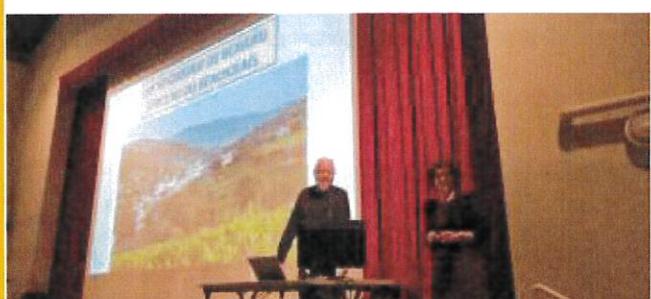
Concert des Amis de l'orgue



La nouvelle compagnie du Gobo illumine les planches



Conférence : Visite commentée de l'abbaye de Cluny en virtuelle sur grand écran



Conférence sur les Seigneurs de Beaujeu



Et toujours les Guinguettes pour se retrouver entre amis



Une soirée-concert exceptionnelle avec l'Union Musicale Beaujolaise

Tout au long de l'année à Beaujeu, il y a toujours une animation comme en témoigne le calendrier des fêtes. N'hésitez pas à participer, vous ferez des découvertes passionnantes et enrichissantes. Pour rester informé suivez toute l'actualité sur Panneau Pocket, sur notre panneau d'information ou sur les réseaux sociaux.

Calendrier des fêtes prévisionnel

JANVIER

- Vendredi 10 : Théâtre – 20h – Assemblée générale Classe en 5
Salle du Parc – 19h30 – Assemblée Générale Classe en 4
Samedi 11 : théâtre - 16h30 – Sainte Barbe des Pompiers
Vendredi 24 : Théâtre -19h30 - Vœux du maire
Samedi 25 : Théâtre - Ouverture de la Petite Saison
Dimanche 26 : Vente à emporter – Classe en 5

FÉVRIER

- Samedi 1 : Maison du Terroir Expo Les 10 000 choses – G. KOSIAK
Lundi 3 : Petite Saison « Le bruit de l'insecte »
Mardi 4 : Petite Saison « Le bruit de l'insecte »
Jeudi 6 : Petite Saison
Samedi 8 : théâtre Cafétéria – 10h – Assemblée Générale CATM
Jeudi 13 : Théâtre – 18h30 – Assemblée Générale des Sarmentelles
Jeudi 20 : Petite Saison lecture musicale
Samedi 22 : Théâtre – 14h – Cocardes anciens et 10ans – classes en 5
Dimanche 23 : Maison du Terroir - 15h30 – Visite commentée de l'expo
Mercredi 26 : Théâtre – Cinéma Film pour les enfants
Maison du Terroir – 15h30 – atelier jeune public
Jeudi 27 : Maison du Terroir – 15h30 – visite ludique de l'expo
Vendredi 28 : Théâtre – 15h30 - Don du Sang

MARS

- Samedi 1 : Théâtre – Remise de cocardes classe en 5
dimanche 2 : Local Associatif – 8h00 – Vente à emporter - JSP
Vendredi 7 : Théâtre (cafétéria) – Assemblée Générale FNATH
Jeudi 13 : Théâtre – 18h – Assemblée Générale – amicale des Séniors
Petite Saison chanson
Vendredi 14 : Ville - 20h- Défilé humoristique des conscrits et Bal
Dimanche 16 : Ville - Journée – Conscrits avec défilé et vin d'honneur
Mercredi 19 : Petite Saison Fête du court métrage
Jeudi 20 : Petite Saison Fête du court métrage
Vendredi 21 : Petite Saison Fête du court métrage
Samedi 22 : Théâtre – 14h – LOTO – APPEL Ste Angèle
Vendredi 28 : Théâtre – 14h - Coinche – Amicale des Séniors
Dimanche 30 : Petite Saison Clown et Cirque

AVRIL

- Vendredi 4 : Petite Saison Sortie de Yourte
Samedi 5 : Petite Saison Sortie de Yourte
Dimanche 6 : Petite Saison Sortie de Yourte
Local associatif – vente à emporter – UMB + Séniors
Samedi 12 : Théâtre – Spectacle SYBEMOL
Jeudi 17 : Petite Saison « l'homme seul »
Vendredi 18 : Petite Saison « L'homme seul »
Mercredi 23 : Maison du Terroir – 15h30 – atelier jeune public
Lundi 28 : Petite Saison «Océan entre moi et toi »
Mardi 29 : Petite Saison « océan entre moi et toi »

MAI

- Jeudi 1^{er} : Option -Place des Beaujolais – 12h - Omelette des jeunes
Option - Stade– concours de boules 32 doublettes
Vendredi 2 : Théâtre - 20h – Représentation Troupe du Graal
Samedi 3 : Théâtre - 20h – Représentation Troupe du Graal
Dimanche 4 : Théâtre - 15h30 – Représentation Troupe du Graal
Mercredi 08 : Place de la Paix – 11h – Défilé du 8 mai
Samedi 10 : Place des Beaujolais – 14h – concours – Beaujeu pétanque
Jeudi 15 : Petite Saison « Oude/musique »
Vendredi 16 : théâtre – 15h – Don du Sang
Samedi 17 : Square Temple de Bacchus – Vente de Fleurs – APEL
Nuits des Musée
Structure Stade – 14h – tournoi de Judo / Amicale Laïque
Dimanche 18 : Théâtre – 15h - Cinéma
Du 19 au 22 : Petite Saison Chanson très jeune public
Du 23 au 25 : Parc Anne de Beaujeu : Géofestival
Vendredi 30 : Maison du Terroir – 10h/18h - Salon des vins
Samedi 31 : Maison du Terroir – 10h/18h - Salon des vins
Samedi 31 : Théâtre – 16h - Conférence

JUIN

- Vendredi 6 : Structure – Trail Tour Beaujolais
Samedi 7 : Place des Beaujolais -14h – concours pétanque – Amicale des Pompiers
Mercredi 11 : PETITE SAISON Sortie de Yourte Violoncelle
Vendredi 13 : Place des Beaujolais – 18h30 – concours pétanque – classe en 3
Samedi 14 : Tour du Beaujolais Course cycliste
Jeudi 19 : Théâtre –18h – Fête de fin d'année du Collège
Samedi 21 : Stade – Concours de pétanque en triplette – classe en 6
OPTION Fête de la musique Classe en 9
Dimanche 22 : Salle du parc -10h – Assemblée Générale – Beaujolais Foot –
Mercredi 25 : PETITE SAISON clôture
Samedi 28 : Théâtre + square - Kermesse des écoles publiques – Les Zazous
Stade + structure couverte – Olympiades – APEL Sainte Angèle

JUILLET

- Vendredi 4 : Local associatif –19h30 – Féra des classes en 8
Samedi 5 : Festival des Sires
Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Stade – Trail nocturne
Dimanche 6 : Festival des Sires
Stade – Trail nocturne
Samedi 12 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Place de l'Hôtel de Ville – 22 heures 45 – feu d'artifices
Dimanche 13 : Square + rue Dr Giraud – journée – brocante des classes en 8
Lundi 14 : Défilé du 14 juillet suivi d'un vin d'honneur
Vendredi 18 : Place des Beaujolais – 19h -Concours de pétanque des classes en 5
Samedi 19 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Dimanche 20 : Maison du terroir – 10h à 19h – Les artisans de l'été
Vendredi 25 : Place des Beaujolais – 18h – concours de pétanque – Classes en 4
Samedi 26 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête

AOÛT

- Samedi 2 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Samedi 9 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Samedi 16 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Samedi 23 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête
Samedi 30 : Place des Beaujolais – 19 h – Guinguettes – Beaujeu en Fête

SEPTEMBRE

- Vendredi 5 : Salle du Parc –19h30 – Assemblée Générale –JSP
Samedi 6 : Structure du Stade –14h–17h30 – Forum des Associations

OCTOBRE

- Dimanche 12 : Option -Salle du Parc –marche du Paradis – Amicale Laïque
samedi 18 : Maison du Terroir –10h-18h –Les Sucres rient
Dimanche 26 : Local associatif –8h – vente à emporter –classes en 6

NOVEMBRE

- Dimanche 02 : lieu à définir – matin – vente à emporter –U.M.B
Dimanche 9 : Structure couverte – 9h/18h –Bourse aux jouets - Zazous
Lundi 10 : Structure du Stade – 22 heures – Bal - Les jeunes conscrits
Mardi 11 : défilé du 11 novembre suivi d'un vin d'honneur
Dimanche 16 : Local associatif – 8h – Vente à emporter – classe en 3
Du 19 au 23 : Fête du Beaujolais nouveau – Les Sarmentelles
Samedi 29 : Square du temple de bacchus - Vente de sapins –APPEL Ste Angèle
Option -Boulevard – 10h- Assemblée générale – Beaujeu pétanque
Dimanche 30 : Théâtre – 12h – repas de l'amicale des Séniors (sur réservation)

DÉCEMBRE

- Samedi 6 : Théâtre -14h - Fête de Noël –APEL Sainte-Angèle
Option -Boulevard – 10h- Assemblée générale – Beaujeu Pétanque
Dimanche 08 : Cafétéria théâtre – matin – vente de fromage – Séniors de Beaujeu
Option -Théâtre + ville 18 heures 30 -Concours de vitrines - GALICOB
Samedi 13 : Maison du Terroir –10h /18h –Las marchands de Noël
Dimanche 14 : Maison du Terroir –10h /18h –Las marchands de Noël
Samedi 20 : Théâtre – Boum de Noël –Les Zazous
Samedi 27 : Option -Théâtre –14h –concours de Belote – Beaujolais Foot

Retrouvez tout l'agenda chez vous des manifestations de Beaujeu, et les alertes en temps réel (info circulation par exemple) sur Panneau Pocket. Une application gratuite à télécharger sur votre portable



Panneau Pocket :

Agenda, Alertes

Une application gratuite
à télécharger sur votre portable



SINON, FLASHEZ-NOUS !



France Services
Proche de vous au quotidien

Maison France services
à la maison du Rhône
35 rue de la Chapelle du Prince
69430 BEAUJEU

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h15 - 13h30 - 17h
Le vendredi :
8h30 – 12h15 - 13h30 - 16h30
Tél : 04 74 69 51 63
Mail : mdr.beaujeu@rhone.fr

Ce bulletin vous est distribué
par les conseillers municipaux

Composition :

Mairie de Beaujeu

Impression :

Imprimerie ADYPUB
139 Grande Rue—Ouroux
69860 DEUX-GROSNES

Tirage à 1150 exemplaires

Dépôt légal
1er trimestre 2025

